

La seconde partie du Pentateuque n'est pas d'ailleurs rédigée comme la première et elle ne devait pas l'être.

plus ancien livre égyptien date « d'un règne encore peu distant de la fondation du gouvernement royal en Égypte. » Chabas, *Le plus ancien livre du monde, étude sur le papyrus Prisse*, dans la *Revue archéologique*, 1858, t. xv, p. 9. Cf. Birt, *Antikes Buchwesen*, Berlin, 1882, p. 48-49. On voit par là ce qu'il faut penser de l'opinion de M. Reuss, *Geschichte des alten Testaments*, § 76, in-8°, Brunswick, 1881, p. 90, doutant que du temps de Moïse l'écriture fût connue des Hébreux. Dans sa traduction française de la Bible, il revient sur cette objection. Il reconnaît que l'on ne peut prouver que l'écriture alphabétique n'existait pas du temps de Moïse et il continue : « Ceux qui soutiennent la thèse contraire se rendent d'ordinaire la tâche bien facile et ne prouvent rien non plus. Il est bien aisé de dire que Moïse, ayant passé une partie de sa vie en Égypte, et dans une position très favorable, a dû acquérir les connaissances nécessaires pour savoir fixer la pensée sur le papier. Mais la question est de savoir, non si lui savait écrire, mais si les pâtres du pays de Gosen [Gessen] savaient lire. Et si, selon toutes les probabilités, ils ne le savaient pas, on serait autorisé à demander à quoi bon son code en cinq volumes, qui d'après les formes des livres et des caractères anciens ont dû être assez gros ! Nous ne lisons nulle part que les Lévitiques, avant l'émigration n'étaient pas plus savants que leurs frères, aient été initiés en route aux mystères de l'alphabet. C'est là encore un petit détail dont les historiens israélites ne se sont pas préoccupés, parce que de leur temps il y avait sans doute assez de gens qui ne savaient pas lire. » *L'histoire sainte et la loi*, t. 1, p. 114. — M. Reuss raisonne toujours comme s'il était certain que le Pentateuque a été écrit longtemps après Moïse. — Mais c'est précisément parce que c'est Moïse qui l'a écrit, qu'il n'a pas dit que les Hébreux de son temps savaient lire, car il n'avait pas besoin de faire connaître ce fait à ses contemporains, qui en étaient instruits aussi bien que lui. — Les Hébreux savaient lire, non pas tous sans doute, mais une partie d'entre eux. Pour se rendre compte de la diffusion de l'instruction en Égypte à cette époque, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur l'ouvrage de M. Maspero : *De la correspondance épistolaire chez les anciens Égyptiens*. M. Reuss oublie que tous les Hébreux n'étaient pas des pâtres :

Nous ne rencontrons plus dans l'Exode, le Lévitique et les Nombres, le plan minutieusement suivi, la trame savante que nous avons remarqués dans la Genèse. Non. Ces livres, tout en formant le corps d'ouvrage que nous avons décrit plus haut<sup>1</sup>, sont composés, comme le montre l'étude analytique, d'une manière décousue et pour ainsi dire à bâtons rompus, selon les occasions et les circonstances. Le plan et l'ordre n'en ont pas été déterminés à l'avance comme pour la Genèse ; c'est un journal plutôt qu'un livre ; chaque grand événement et toutes les lois nouvelles viennent y prendre leur place, mais d'une façon un peu lâche et on pourrait dire un peu à l'aventure. Il est visible que l'auteur enregistre les lois et les faits tels qu'ils se présentent. On consultait Moïse dans tous les cas embarrassants. Quand la question en valait la peine, le législateur inscrivait sa décision à l'endroit de son journal où il était arrivé : c'est ainsi que la loi concernant les dépôts<sup>2</sup> se trouve comme égarée au milieu des règlements concernant les sacrifices, dont on nous parle avant et après. Jamais un écrivain posté-

beaucoup travaillaient à Ramsès et à Pithom, ils étaient embrigadés comme cela a toujours eu lieu en Égypte et ils avaient au-dessus d'eux, non seulement des Égyptiens, mais aussi des Hébreux, qui devaient tenir des comptes comme tous les scribes du pays et qui, par conséquent, savaient lire et aussi écrire. Plusieurs d'entre eux parlaient l'égyptien, comme Moïse et Aaron, et ils connaissaient aussi l'écriture phénicienne employée par les Phéniciens qui habitaient le Delta. M. Reuss le nie à tort, p. 115.

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 24 et suiv.

<sup>2</sup> Lév., vi, 1-7. Cf. le complément de la réglementation des vœux, Num., xxx.

rieur n'aurait fait un tel amalgame, mais ici ce désordre même est comme un certificat d'origine. Si les lois ne sont pas exposées systématiquement, s'il y a des répétitions et des retouches, si les faits ne sont pas enchaînés entre eux, ce n'est pas parce que celui qui avait conçu le plan si régulier de la Genèse n'était point capable de mettre le même ordre dans toute son œuvre, c'est parce qu'il ne l'a pas voulu; c'est parce que son but ne demandait point qu'il fit un ouvrage en quelque sorte poli et limé, mais bien qu'il portât ses prescriptions selon les besoins et les circonstances et qu'il soufflât, de plus, toutes les fois qu'il était nécessaire, la flamme du courage dans des cœurs enclins à s'affaïsser sous le poids de la lassitude et de l'accablement. C'est afin de ranimer les cœurs défaillants qu'il leur rappelle les promesses divines et les miracles accomplis en leur faveur, comme nous allons le voir.

## § II.

*Rappel réitéré des promesses divines.*

Nous avons dit comment l'auteur du Pentateuque, pour décider Israël à quitter l'Égypte, lui présentait dans la Genèse la terre de Chanaan comme la Terre Promise, donnée par le Seigneur à leurs pères, comme un héritage que Dieu s'était engagé à leur remettre entre les mains et dont il était temps d'aller prendre possession. La promesse divine est souvent rappelée dans l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome. Lorsque, du milieu du buisson ardent, Dieu confie à Moïse la mission de délivrer son peuple opprimé par les Égyptiens, c'est pour qu'il le conduise dans la terre des Chanéens<sup>1</sup>. Le Seigneur n'a pas oublié « l'alliance qu'il a faite avec Abraham, Isaac et Jacob<sup>2</sup>, » et Moïse doit être entre ses mains l'instrument par lequel il réalisera ses promesses. Le moment solennel est venu, l'heure est décisive, le peuple doit quitter l'Égypte pour aller conquérir la Terre Promise. On est à la veille des plaies qui vont couvrir l'Égypte de deuil et l'inonder de larmes. Dieu, pour décider Israël à prendre cette grande détermination qui fixera son avenir, lui rappelle ses promesses : « Je suis Jéhovah, qui ai apparu à Abraham,

<sup>1</sup> Ex., III, 8.

<sup>2</sup> Ex., II, 24. Cf. III, 6, 15-17.

à Isaac et à Jacob, ... et qui ai fait alliance avec eux pour leur donner la terre de Chanaan, la terre où ils ont vécu en nomades... C'est pourquoi dis aux enfants d'Israël : Moi, Jéhovah, ... je vous ferai entrer dans la terre que j'ai juré de donner à vos pères, à Abraham, à Isaac et à Jacob : je vous la donnerai à vous, en propriété, moi, Jéhovah<sup>1</sup>. »

Quand, plus tard, dans le désert du Sinaï, Dieu, irrité contre Israël qui a adoré le veau d'or, veut l'exterminer tout entier, Moïse obtient sa grâce en rappelant au Seigneur qu'il a promis aux patriarches de mettre leur postérité en possession du pays de Chanaan<sup>2</sup>. Dans le Lévitique, Dieu promet comme récompense de l'observation de sa loi « la propriété de la terre qu'il donnera en héritage » à Israël<sup>3</sup>. Dans les Nombres, la Palestine est toujours désignée comme le pays que Dieu donne à son peuple<sup>4</sup>. Dans le Deutéronome, la promesse et la donation divines sont rappelées à tout instant :

Jéhovah, ton Dieu, va te faire entrer dans une terre fertile, une terre où l'eau coule dans les torrents, une terre de sources et de fontaines, jaillissant dans les vallées et sur les montagnes<sup>5</sup>, une terre de froment et d'orge, de vignes, de figuiers et de grenadiers, une terre d'huile et de miel, une

<sup>1</sup> Ex., vi, 2-8.

<sup>2</sup> Ex., xxxii, 13; xxxiii, 1. Voir aussi Lévit., xxvi, 42; Num., xxxii, 11.

<sup>3</sup> Lévit., xx, 24.

<sup>4</sup> Num., xiii, 3; xiv, 8-9, 16, 23, 30-31; xv, 2, etc.

<sup>5</sup> Remarquons, en passant, qu'un tel langage, pour peindre la Palestine, n'a pu guère être tenu que dans le désert, où l'eau manque, car ce n'est que par opposition avec le désert qu'on peut appeler la Palestine un pays abondant en eau. Il est vrai qu'il y avait

terre où tu mangeras le pain en abondance et où tu ne manqueras de rien, une terre où les pierres sont du fer et où l'on extrait le cuivre des montagnes, afin que tu manges et que tu sois rassasié et que tu bénisses Jéhovah, ton Dieu, de la terre excellente qu'il t'a donnée<sup>1</sup>.

Nous n'en finirions pas, s'il fallait citer tous les textes qui rappellent la donation faite aux patriarches et à leur postérité de la terre de Chanaan<sup>2</sup>. Ainsi les mêmes motifs qui sont allégués dans le premier livre du Pentateuque pour engager les enfants d'Israël à marcher à la conquête de la Terre Promise sont également allégués dans les livres suivants, et ils le sont avec une insistance qui ne peut convenir qu'à l'époque même où s'accomplit cette grande révolution dans la vie politique des Hébreux; chez un écrivain postérieur, une telle insistance serait inexplicable, comme nous avons eu déjà l'occasion de le montrer.

La seule différence qu'on remarque à ce sujet entre la Genèse, d'une part, et les livres suivants, de l'autre, c'est que, dans ces derniers, l'auteur relève avec plus de soin l'excellence de Chanaan, sa fertilité, ses richesses de tout genre. Tant que le peuple est encore en Égypte, dont le sol est si riche et l'eau si douce<sup>3</sup>, l'écrivain israé-

autrefois plus d'eau qu'aujourd'hui (Sepp, *Allgem. Zeitung*, 23 juillet 1883, p. 2971 a), mais jamais la Palestine n'a été comparable à l'Égypte pour l'abondance des eaux. Deut., xi, 10-12.

<sup>1</sup> Deut., viii, 7-10. Voir aussi Deut., vi, 10-12.

<sup>2</sup> Voir Deut., i, 8; vi, 3; vii, 1; viii, 18; ix, 4-5, 28, etc.

<sup>3</sup> *Nulli fluminum dulcior gustus est*, dit Sénèque de l'eau du Nil. Sur son excellence, voir *La Bible et les découvertes modernes*, 5<sup>e</sup> édit., t. II, p. 312.

lite laisse dans l'ombre les fontaines d'eau vive et la fertilité de la Palestine, incapable de soutenir la comparaison avec la fécondité de Gessen; mais quand Israël ne voit plus que l'aridité et la sécheresse du désert du Sinaï, son libérateur lui peint sous les couleurs les plus séduisantes cette Terre Promise qu'il veut l'engager ainsi à conquérir au prix de son sang.

En Égypte, il la lui montre déjà comme plus propre que la vallée du Nil à l'éleve des troupeaux. Dès le commencement de l'Exode, Chanaan est caractérisé pour la première fois par ce trait pittoresque, si souvent répété depuis, qui le représente aux désirs avides des Hébreux comme « une terre où coule le lait et le miel. » C'est Dieu qui la dépeint ainsi à Moïse dans la vision de l'Horeb<sup>1</sup>, et jamais qualification ne fut mieux méritée. Les abeilles et le miel y ont de tout temps abondé et de nombreux troupeaux y ont toujours donné un lait excellent.

Le mot fit fortune parmi les enfants de Jacob. Quand les espions envoyés du désert de Pharan pour explorer la Palestine revinrent au milieu de leurs frères, ils ne

<sup>1</sup> Ex., III, 8, 17. Cf. XIII, 5; XXXIII, 3; Lévit., XX, 24. Cf. Deut., XXXIII, 13. Moïse pouvait décrire la Palestine d'après ce qu'il en avait appris par les caravanes qui en venaient et traversaient le Sinaï, et aussi par les livres égyptiens qui en contenaient des descriptions. L'un de ces livres est arrivé jusqu'à nous et a été publié et traduit en français par Chabas : *Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine*, in-4°, Paris, 1866. Sur la locution : « Terre où coule le lait et le miel, » dans laquelle M. Goldziher a vu un mythe du soleil et de la lune (!), cf. Guidi, *Bollettino italiano degli studi orientali*, 1876-1877, p. 422-434.

purent, malgré leur découragement, s'empêcher de le reconnaître : « C'est véritablement une terre où coule le lait et le miel<sup>1</sup>, » ce qui semble indiquer que les Israélites leur demandaient si ce trait par lequel leur chef caractérisait le pays où il voulait les conduire était bien mérité. L'auteur du Pentateuque avait donc raison de toucher cette corde et de la faire vibrer. Nous en avons une autre preuve dans un épisode célèbre du séjour dans le désert. Lorsque Coré, Dathan et Abiron se révoltent contre Moïse, ils avouent indirectement l'impression qu'avaient faite ces paroles sur tout le peuple, en les contredisant. Le pays où coule véritablement le lait et le miel, c'est l'Égypte, non celui où on les a conduits. « Nous avez-vous fait venir dans une terre où coule le lait et le miel<sup>2</sup>? » demandent les Hébreux. Non, ils n'ont ni champs, ni vignes, ni grenadiers, ni fontaines, comme le reproche une autre fois à Moïse le peuple soulevé<sup>3</sup>. Néanmoins la peinture de cette terre fertile ranime toujours le courage d'Israël.

C'est ainsi que les arguments employés dans la Genèse sont aussi employés dans les livres suivants, avec les modifications que réclament les circonstances.

<sup>1</sup> Num., XIII, 28.

<sup>2</sup> Num., XVI, 13-14.

<sup>3</sup> Num., XX, 5.

## § III.

*Les récits de miracles.*

Les circonstances permettent à l'auteur sacré d'employer un nouveau moyen d'action sur les Israélites : c'est le récit des miracles. Il ne les raconte pas comme de simples faits passés, propres à montrer la puissance et la grandeur de Dieu, ainsi que l'aurait fait un écrivain postérieur, mais il les présente comme des arguments capables de lui faire atteindre son but, qui est d'exciter la confiance des Hébreux et de les pousser en avant. Il a déterminé les enfants d'Israël à se mettre en marche pour la Palestine, en leur rappelant sans cesse que Dieu a promis de la leur donner, et qu'il sera fidèle à sa promesse. Maintenant qu'ils obéissent à Dieu, et qu'ils sont déjà en chemin, il faut qu'il leur montre le Seigneur tenant en effet ses promesses et exécutant ses engagements envers eux, malgré même leur indocilité, leur peu de foi et leurs murmures perpétuels. Aussi est-ce là un des objets principaux des quatre derniers livres du Pentateuque. La plupart des événements qui y sont racontés, en dehors de la partie législative, n'ont point d'autre but; les prodiges accomplis par Jéhovah en faveur de son peuple succèdent aux prodiges, comme autant de marques de la protection constante et de la vigilance infatigable du Seigneur.

C'est là ce que nous remarquons, dès le début de

l'Exode, et en premier lieu dans l'histoire de la vocation de Moïse, qui est tout à la fois un miracle et une révélation divine. Quel admirable développement dans tout ce récit! Du milieu du buisson ardent qui brûle sans se consumer, le Seigneur apparaît à Moïse et lui dit :

Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob... J'ai vu l'affliction de mon peuple en Égypte, j'ai entendu ses plaintes contre la dureté de ceux qui président à la corvée, et, connaissant leur douleur, je suis descendu pour les délivrer des mains des Égyptiens, et pour les conduire de cette terre dans une (autre) terre, fertile et spacieuse, dans une terre où coule le lait et le miel, au pays du Chananéen, de l'Héthéen, de l'Amorrhéen, du Phérezéen, de l'Hévéen et du Jébuséen. Maintenant voilà que les plaintes des enfants d'Israël sont venues jusqu'à moi, et j'ai vu l'oppression sous laquelle les accablent les Égyptiens. Maintenant, va, je t'envoie au Pharaon, afin que tu fasses sortir mon peuple, les enfants d'Israël, de l'Égypte <sup>1</sup>.

Ce langage relie l'Exode à la Genèse <sup>2</sup>. Les promesses que Dieu avait faites autrefois à Abraham, à Isaac et à

<sup>1</sup> Ex., III, 6-10. Les formules employées sont tout à fait semblables à celles que nous avons déjà signalées dans la Genèse. Pour dire qu'il a vu l'affliction de son peuple, Dieu emploie la locution la plus énergique que possède la langue hébraïque ראה ראיתי, *ra'ôh ra'îti*. Il faut observer aussi la répétition des versets 7 et 9, analogue à celle qu'on observe dans plusieurs passages de ce genre dans la Genèse, et l'expression si tendre du verset 10. « Mon peuple, les enfants d'Israël. » Enfin nouvelle répétition, III, 15-17.

<sup>2</sup> On s'est souvent étonné du silence que garde l'auteur sacré sur l'histoire du séjour d'Israël en Égypte depuis la mort de Joseph

Jacob, il les fait maintenant à leur postérité; les engagements qu'il avait contractés envers les pères, il déclare qu'il les exécutera en faveur des fils; la terre qu'il avait donnée aux patriarches, il va la livrer entre les mains de leurs héritiers, et il les aura ainsi affranchis de cette servitude d'Égypte qu'il avait autrefois prédite<sup>1</sup> et qu'il va faire cesser.

Dieu confirme aussitôt par plusieurs miracles la mission de Moïse, pour inspirer ainsi confiance au peuple<sup>2</sup>,

jusqu'au commencement de la persécution contre les Hébreux. « Nous sommes tout d'abord frappés d'un fait assez digne d'être relevé, dit M. Reuss. C'est l'absence totale de renseignements sur les siècles qui devaient s'être écoulés entre la mort du dernier des patriarches dont parle la Genèse et l'époque de Moïse avec laquelle commence l'Exode. » *L'histoire sainte et la loi*, t. I, p. 92. Il est aisé de voir que cette lacune s'explique naturellement d'après ce que nous venons de dire : dans l'intervalle il ne s'était passé aucun événement qui pût servir à Moïse pour atteindre son but d'exciter Israël à marcher à la conquête de la Palestine. Mais un très grand nombre des objections formulées par M. Reuss et les autres rationalistes reposent sur cette idée fautive : l'auteur du Pentateuque a composé une histoire proprement dite, non un écrit de circonstance. La plupart de leurs difficultés s'évanouissent dès qu'on se place au point de vue de l'auteur lui-même.

<sup>1</sup> Gen., xv, 13-14.

<sup>2</sup> Cf. Ex., iv, 1-9, 30-31. Un écrivain postérieur n'aurait jamais pensé qu'il fût nécessaire ou même utile de noter que le peuple avait cru en Moïse son sauveur. — Observer aussi que Ex., iii, 12, Dieu donne à Moïse, outre les signes qui s'accomplissent immédiatement, un signe qui ne s'accomplira que plus tard et qui est comme une pierre d'attente pour la promulgation de la loi qui se fera dans la suite : c'est que le peuple, sorti de l'Égypte, sacrifiera à Dieu sur le mont Horeb (Voir Reuss, *L'histoire sainte et la loi*, t. II, p. 9). Quand cette prophétie se sera réalisée, elle deviendra un gage de plus de l'entrée des douze tribus en Palestine.

non moins qu'à son envoyé lui-même. Toute l'histoire des plaies d'Égypte est racontée de manière à démontrer aux Israélites qu'ils doivent compter sur Dieu comme sur un libérateur tout-puissant, qui tiendra tout ce qu'il leur a promis. Qu'on lise attentivement les chapitres v à xiv de l'Exode, en se plaçant à ce point de vue, et l'on ne pourra s'empêcher de reconnaître que tel est bien le but de l'auteur. Les détails circonstanciés de sa mission, l'insistance avec laquelle il s'arrête sur les objections qu'il a faites au Seigneur et sur la manière dont le Seigneur les a résolues<sup>1</sup>, tout cela indique un récit contemporain fait, ce semble, pour être répandu parmi les opprimés, afin de ranimer leur espoir et d'enflammer leur courage.

Une première démarche de Moïse auprès du Pharaon ne fait qu'aggraver la situation des Israélites soumis à la corvée. De là, profond découragement de leur part. Ici, comme dans tout le reste du Pentateuque, l'auteur sacré rapporte les plaintes de ses compatriotes en termes très expressifs, comme peut le faire seul, nous l'avons remarqué, celui qui garde profondément gravé dans sa mémoire le souvenir des expressions qui l'ont blessé au vif : « Que Jéhovah voie et juge ! Vous nous avez mis en mauvaise odeur auprès du Pharaon et de ses serviteurs, et vous leur avez mis une épée dans la main pour nous tuer<sup>2</sup>. » Paroles amères et sanglantes qui peignent bien le désespoir du peuple.

<sup>1</sup> Ex., III-IV.

<sup>2</sup> Ex., v, 21. Moïse excuse le peuple la première fois, on le sent à son langage, de ne pas se montrer disposé à partir, à cause des mau-

Moïse lui-même est découragé par cet échec. Il ne faut rien de moins qu'une nouvelle manifestation de Jéhovah pour ranimer sa confiance. C'est malgré lui qu'il accepte la mission divine. Dès la première théophanie au buisson ardent, il avait allégué tous les motifs qui le détournaient de se charger d'une entreprise aussi difficile; il les avait déjà exposés, il les expose encore, afin que les Hébreux sachent bien qu'il ne s'est pas ingéré de lui-même dans ce qu'il fait et que c'est à contre-cœur qu'il agit et uniquement pour obéir aux ordres du Tout-Puissant. Alors le Seigneur lui renouvelle, et par lui à son peuple, toutes les assurances qu'il lui a données auparavant, en insistant encore davantage, et en employant des termes plus forts, sur l'alliance qu'il a contractée avec les patriarches et le serment qu'il leur a fait en levant la main. A ces anciennes obligations s'ajoute maintenant celle de délivrer les Israélites de l'oppression parce qu'il a entendu leurs cris de plainte. Il l'affirme et le répète donc, il tiendra sa double promesse, celle de les délivrer du joug des Égyptiens et celle de les mettre en possession de la Terre Promise<sup>1</sup>. Mais ils sont si aigris qu'ils ne veulent rien entendre. Il devient ainsi nécessaire que le Seigneur les sauve en quelque sorte malgré eux et il a recours aux fléaux connus sous le nom des dix plaies d'Égypte. Le peuple refusant de partir, Dieu force de cette manière le Pharaon à le chasser. Chacun de ces

vais traitements dont il est accablé, Ex., vi, 9; plus tard, quand les Israélites auront eu tant de preuves de la bonté de Dieu à leur égard, il ne les excusera plus ainsi, mais les blâmera sévèrement.

<sup>1</sup> Ex., vi, 2-8.

fléaux miraculeux est pour les Israélites une preuve nouvelle que Dieu tiendra ce qu'il leur promet<sup>1</sup>, et ils consentent enfin à se mettre en marche, lorsque les Égyptiens les pressent de s'en aller. Toutes ces merveilles ne sont pas racontées simplement comme dans les autres livres de la Bible; l'auteur du Pentateuque remarque en termes formels que Dieu les opère pour montrer aux enfants des patriarches qu'ils doivent compter sur sa protection et sa puissance; ces miracles, par lesquels il les arrache au joug des Égyptiens, sont garants de ce qu'il accomplira pour les mettre en possession de la Palestine<sup>2</sup>. Ceux qui en douteraient seraient dignes de son animadversion<sup>3</sup>.

Pour faire ressortir la protection divine, l'auteur sacré, tandis qu'il glisse rapidement sur les faits même les plus importants, qui ne sont pas propres à atteindre son but, comme le voyage depuis Ramsès jusqu'à la mer Rouge, s'étend au contraire longuement et en détail sur tout ce qui peut contribuer à soutenir le courage des Hébreux. Nous en avons un exemple frappant dans le récit du passage de la mer Rouge. L'historien décrit ce miracle avec les plus vives couleurs, parce qu'il est plus que tout autre capable d'inspirer pleine confiance à Israël dans le succès de son entreprise. Dieu vient de combattre pour lui comme un guerrier<sup>4</sup>; c'est lui qui a remporté cette victoire si merveilleuse; c'est lui qui a

<sup>1</sup> Ex., vii, 4-5; viii, 19-22; xi, 7.

<sup>2</sup> Ex., xix, 4-6; Deut., i, 30; xx, 1.

<sup>3</sup> Num., xiv, 19-22.

<sup>4</sup> Ex., xv, 3.

englouti dans les flots l'armée du Pharaon. Or ce qu'il a fait au début de la campagne, il le fera jusqu'au bout. Rien n'est plus expressif que le cantique composé à cette occasion, pour nous donner la clef de tout le Pentateuque et pour nous montrer que l'auteur du livre est bien le même que celui du chant. Plus d'une fois le peuple avait déjà exprimé et devait exprimer encore sa crainte de n'être pas assez fort contre les habitants de la Terre Promise<sup>1</sup>. Qu'il soit sans crainte. Toute la première partie du poème est consacrée à montrer que Jéhovah livrera et gagnera lui seul les batailles contre les ennemis des enfants de Jacob :

Chantons Jéhovah, car il s'est couvert de gloire,  
Chevaux et cavaliers, il a (tout) précipité dans la mer.

Jéhovah est ma force, je lui consacre mes chants ;  
Il est mon Sauveur et mon Dieu, je lui adresse mes louanges ;  
Le Dieu de mes pères, et je glorifie sa grandeur.

Jéhovah est un guerrier ; Jéhovah est son nom ;  
Les chariots du pharaon et son armée, il les a ensevelis dans la mer,  
Dans la mer de Souph a été submergée l'élite de ses capitaines.  
Les eaux les ont engloutis ; comme une pierre, ils sont descendus au  
[fond des abîmes.

Ta droite, ô Jéhovah, a manifesté sa force ;  
Ta droite, ô Jéhovah, a terrassé l'ennemi.  
Dans ta puissance, tu as abattu tes adversaires,  
Tu as envoyé ta colère ; comme la paille, elle les a dévorés ;  
Au souffle de ta fureur, les eaux se rassemblent,  
Comme un rempart, elles se tiennent fermes ;  
Les flots durcissent au milieu de la mer.

<sup>1</sup> Num., XIV, 3.

L'ennemi disait : « Je le poursuivrai, je l'atteindrai ;  
Je partagerai ses dépouilles, j'en serai rassasié ;  
Je tirerai mon épée et j'en ferai mon esclave. »  
Tu as fait souffler ton vent et la mer les a engloutis ;  
Ils se sont enfoncés comme du plomb dans les eaux étincelantes !

Qui est semblable à toi parmi les forts, ô Jéhovah ?  
Qui est comme toi magnifique en sainteté,  
Terrible, glorieux, opérant des merveilles ?  
Tu as étendu ta droite et la terre les a dévorés.

Telle est la première partie du cantique, un chant de triomphe consacré exclusivement à la gloire de Jéhovah. Dieu la remplit tout entière, lui seul apparaît, lui seul est loué. Moïse s'efface complètement ; Israël lui-même disparaît en quelque sorte dans l'ombre du tableau et ne se montre qu'autant qu'il est nécessaire pour faire ressortir la grandeur de la victoire divine. Pas un mot du passé et des souffrances endurées en Égypte ; le poète ne voit que le présent et l'avenir, et il ne parle du présent que pour assurer l'avenir. S'il glorifie avec tant d'éclat et d'enthousiasme le libérateur d'Israël, c'est pour que la confiance d'Israël en son Dieu soit inébranlable. Cette belle peinture des exploits du guerrier divin n'est pas seulement une effusion de reconnaissance, elle a aussi pour but d'amener ce nouveau trait, exprimant ce qui tient le plus au cœur du poète :

C'est toi qui conduis dans ta bonté ce peuple dont tu es le vengeur ;  
Ta force le rendra possesseur de la demeure de ta sainteté.

Voilà donc où Moïse veut en venir : au but qu'il a toujours devant les yeux et qu'il n'oublie pas un instant, la



conquête de la Palestine. Ce que Dieu vient de faire est le gage de ce qu'il fera encore. Qu'Israël ne craigne point! Ses ennemis sont déjà saisis de terreur. Tout le reste du cantique est employé à peindre l'effroi de la terre de Chanaan et des tribus qui en barrent le passage :

Les peuples l'ont entendu et ils tremblent ;  
L'épouvante a saisi les Philistins ;  
Les chefs d'Édom frissonnent de crainte :  
Les princes de Moab sont remplis de terreur<sup>1</sup> ;  
Tous les habitants de Chanaan ont perdu courage.

Quel espoir, quelle confiance le peuple de Dieu ne doit-il donc pas avoir? Qu'il soit sûr de vaincre; il terrassera ses ennemis. Entre la Palestine et l'Égypte, il y a des territoires hostiles à franchir, qu'importe?

L'épouvante et l'effroi tomberont sur eux ;  
Quand tu montreras la force de ton bras, ils seront inertes comme la  
Jusqu'à ce que ton peuple soit passé, ô Jéhovah! [Pierre,  
Jusqu'à ce qu'il soit passé, ce peuple que tu as acquis.

Quelle assurance! Israël passera; — le poète l'affirme deux fois<sup>2</sup>; — et quand il aura enfin atteint les frontières de la Terre Promise, il s'en emparera :

<sup>1</sup> Cf. Num., xxii, 5, 11; xxiii, 22; xxiv, 8.

<sup>2</sup> Cette répétition, comme tant d'autres que nous avons déjà signalées, est très significative, parce qu'elle révèle quelle est la pensée qui préoccupe le plus le poète; elle est d'ailleurs très naturelle, au moment où Moïse veut décider Israël à passer à travers le pays ennemi pour aller conquérir la Palestine et d'autant plus digne d'attention qu'elle n'est pas un fait isolé, mais conforme à ce que nous avons vu plusieurs fois ailleurs. L'auteur du Pentateuque insiste toujours sur les choses de ce genre.

Tu les feras entrer et tu les établiras sur la montagne de ton héritage,  
Au lieu que tu as préparé pour ta demeure, ô Jéhovah!  
Sanctuaire, ô mon Seigneur, que tes mains ont fondé<sup>1</sup>.

Voilà la conclusion du poème. L'auteur a toujours devant les yeux, si l'on peut dire, comme la vision de la Terre Promise. Tout y ramène sa pensée, et il s'y arrête et s'y repose. Il a exprimé les idées ou plutôt les vœux, qui sont au fond de son cœur, dans ce cantique, et il l'a destiné à être appris et chanté par tous les enfants de Jacob, surtout pendant les fêtes et les réjouissances publiques, par les jeunes filles<sup>2</sup>, au milieu des danses, au son des instruments de musique, afin que ce qu'il veut inculquer à son peuple pénètre ainsi dans son âme par tous les sens à la fois. Rien n'était plus propre en effet à seconder ses desseins et à porter ceux qu'il avait besoin de convaincre et de persuader, à agir selon ses vues.

Les enfants de Jacob ne doivent donc redouter aucun des ennemis qui s'opposent à leur entrée dans la terre de Chanaan, comme il le leur répètera plus tard : « Si tu te dis dans ton cœur : Ces peuples sont plus nombreux que moi; comment pourrais-je les vaincre? ne crains pas, mais souviens-toi de ce que Jéhovah, ton Dieu, a fait au Pharaon et à tous les Égyptiens... Il fera de même à tous les peuples que tu redoutes<sup>3</sup>. »

Les autres miracles que multiplie le Seigneur dans le

<sup>1</sup> Ex., xv, 17.

<sup>2</sup> Chez les Égyptiens, il y avait aussi des chants destinés à être chantés par des chanteuses. *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, nov. 1886, p. 14.

<sup>3</sup> Deut., vii, 17-19.